Taxe d'apprentissage 2011

Adressez ce formulaire avant le 29 février 2012 à :
UNIPE - 8, rue Villedo - 75001 Paris - Téléphone : 01 45 74 33 44 - Télécopie : 01 45 74 16 00

Unipe
Union Inter-Professions Enseignement

AB certification ISO 9001 : 2008

Votre entreprise

Nom ..... Adresse du siège .....

..... CP ..... Ville .....

Tél. ..... Fax ..... Personne à contacter .....

Code NAF N° SIRET Effectif

Email **Apprentis au 31/12** oui non Si oui, nombre voir au dos

⚠ **Merci de ne remplir qu'un bulletin par zone fiscale (Métropole, Alsace-Moselle, DOM) pour l'ensemble des établissements de votre entreprise.**

Joindre copie des contrats correspondants
[les contrats de professionnalisation ne sont pas concernés]

Votre cabinet comptable (facultatif)

Nom ..... Adresse .....

..... CP ..... Ville .....

Tél. ..... Fax ..... Personne à contacter .....

N° SIRET Retour du reçu libératoire au cabinet comptable *(si case non cochée, retour à l'entreprise)*

Votre versement

Exprimez toutes les valeurs en euros, pas de centimes

Votre Masse Salariale 2011 MS
(base Sécurité Sociale de la DADS)

➤ **Taxe d'apprentissage** MS x 0,5 % (0,26% pour les dépts 57, 67 et 68) = V

OU, si versement partiel :
indiquez le(s) montant(s) versé(s) par catégorie

FNDMA		A	
QA oblig.		B	
QA libre		C	
AC		Cochez la case : OP ☐ VSP ☐	

Déduction Stagiaires
Joindre impérativement les conventions correspondantes

Sur A	SA
Sur B	SB
Sur C	SC
Total	W

⚠ [SA + SB + SC] maximum 4% de V

⚠ Ne concerne que les entreprises dont l'effectif est ≥ à 250 salariés (et sous certaines conditions). Consultez l'instruction fiscale sur **www.unipe.org** et déterminez le taux de cotisation à appliquer selon votre situation.

Total X
[V - W] ou [FNDMA + QA + A + B + C + AC]

➤ **Contribution supplémentaire à l'apprentissage** MS x % Y

➤ **Contribution au développement de l'apprentissage** MS x 0,18 % Z

➤ **VOTRE REGLEMENT** (si virement, cochez la case ☐ et précisez votre N° de SIREN sur son libellé, voir RIB UNIPE au dos) **[X(+Y*)+Z]**
*si concerné

BVTA-11/0

Libellez votre chèque à l'ordre de "UNIPE"

CFA d'accueil des apprentis sous contrat au 31/12/2011

⚠ Certaines structures possédant des adresses administratives différentes de leurs lieux d'enseignement, il est impératif de nous communiquer les coordonnées exactes sous lesquelles elles sont habilitées à recevoir les fonds. (1)

Codification (Réservé à l'UNIPE)	Coordonnées précises du CFA d'accueil	Nb d'apprentis
	NOM du CFA N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE	
	NOM du CFA N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE	
	NOM du CFA N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE	

⚠ **Merci de joindre impérativement les copies des contrats correspondants** [les contrats de professionnalisation ne sont pas concernés].

Reversements demandés (facultatif)

Codification (Réservé à l'UNIPE)	Coordonnées précises de l'Etablissement habilité (2)	Montant PAS DE CENTIMES	Catégorie
	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE		OA A B C AC
	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE		OA A B C AC
	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE		OA A B C AC
	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT N° VOIE NOM DE LA VOIE CP VILLE		OA A B C AC

Notre Organisme Collecteur Répartiteur agréé REVERSE, même en l'absence de demandes, la TOTALITÉ des sommes reçues à des ÉCOLES professionnelles.

(1) L'article L 6241-4 du Code du Travail prévoit un concours obligatoire par apprenti sous contrat au 31/12 à son CFA d'accueil (dans la limite du quota d'apprentissage hors FNDMA). Indiquez-nous les informations nécessaires ; nous effectuerons pour vous les calculs et les versements, vous évitant ainsi toute réclamation ou double paiement.

(2) Pour vous éviter des pénalités, nous vérifierons les habilitations des écoles et répartirons en fonction de vos choix, sauf si vos demandes ne sont pas conformes à la réglementation. Indiquez le libellé, l'adresse précise, le montant souhaité et cochez les catégories concernées. Nous ne pouvons pas faire de reversement à un autre organisme collecteur.

Notre responsabilité n'est pas engagée en cas de libellé erroné ou incomplet , d'absence d'adresse ou de fausse adresse.

RIB UNIPE : 30004 02837 00010451843 94 / IBAN : FR76 3000 4028 3700 0104 5184 394 / BIC : BNPAFRPPPAA